

La Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe - SAIF- est une société civile dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels. Elle perçoit pour le compte de ses auteurs les droits *collectifs* (copie privée, droit de reprographie, droit de prêt en bibliothèque et télévision par câble) et intervient également pour la gestion des autres droits d'auteur (droits audiovisuels, droits Internet, droit de suite, droit de reproduction et droit de présentation publique). Elle représente aujourd'hui plus de 8 000 auteurs de tous les arts visuels : architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, ... Depuis sa création la SAIF œuvre pour la protection et la défense du droit d'auteur et entretient un dialogue permanent avec les diffuseurs et les institutions nationales et internationales pour faire entendre la voix des auteurs ; elle joue également un rôle important dans la vitalité artistique et culturelle en France en soutenant des actions d'aide à la création et à la diffusion des œuvres, des actions de formation des artistes et le développement de l'éducation artistique et culturelle. Elle met également à la disposition de ses sociétaires la Saif Images, une banque d'images en ligne leur permettant de valoriser leurs œuvres et de les diffuser dans le respect des droits.

Saif - Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe

82, rue de la Victoire

75009 Paris – France

T : 033 1 44 61 07 82 – M : actionculturelle@saif.fr

www.saif.fr

<https://www.facebook.com/societesaif/>

la saif

Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe

